

jalons¹³

DÉVELOPPEMENT DURABLE / ÉTAT DE VAUD



HABITER DEMAIN

NOS CADRES ET NOS MODES DE VIE EN QUESTION

PAROLE À LA VILLE DE LAUSANNE

Natacha Litzistorf, Direction LEA, Ville de Lausanne

Le Jalons n°13 est issu d'une heureuse collaboration entre différents acteurs de la construction, dont le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Il relève des enjeux essentiels de la durabilité de nos cadres et modes de vie, et donne du sens à l'action publique. Avec un ton adéquat, il s'agit d'un outil moderne, qui valorise ce qui se fait déjà de bien et qui incite à faire mieux, sans moralisation ni catastrophisme.

En matière de durabilité de nos cadres de vie, les défis sont nombreux : assainissement énergétique, densification de qualité des milieux urbains, évolutions des systèmes de gouvernance, sensibilisation active et implication des habitants, etc. Si la palette d'enjeux est incroyablement vaste, le Jalons n°13 a le mérite de se focaliser sur l'essentiel et d'offrir un point de vue pragmatique et holistique, apte à saisir la complexité des problématiques en lien avec nos milieux de vie. L'approche se doit d'être

systémique et intégratrice pour ne tomber dans le piège du cloisonnement des enjeux et ne pas instaurer de primauté entre les domaines et les objectifs. Ainsi, *Habiter demain* rééquilibre la prise en compte des expertises professionnelles et celles d'usage, et met en avant la nécessaire amélioration de la collaboration ainsi que de l'articulation des échelles spatiales et institutionnelles. Comment passer du discours à la mise en œuvre et à la déclinaison des objectifs en mesures concrètes au niveau des cadres de vie ? Cela demande de se pencher sur les procédures, les outils de planification, les logiques et les pratiques actuelles en vigueur dans les administrations publiques.

Les enjeux de pouvoir sont donc aussi au cœur de l'équation de l'habiter demain qui nécessite assurément une révolution de nos modes de penser et de concevoir nos cadres de vie, et d'y vivre.

INTERVENTIONS

Parole à la Ville de Lausanne

Natacha Litzistorf, Conseillère municipale de la Ville de Lausanne en charge de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Motivations et objectifs

Directeur de publication : Yves Golay, resp. Construction durable et adjoint au chef de Service, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL) de l'État de Vaud

Présentation de la publication

Co-auteurs de la publication : Camille Rol, rédactrice, comment-dire.ch, & Christophe Gnaegi, architecte associé, TRIBU architecture.

Mot de conclusion

Pascal Broulis, Conseiller d'État vaudois, en charge du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE)



MOTIVATIONS ET OBJECTIFS

Yves Golay, SIPAL, État de Vaud

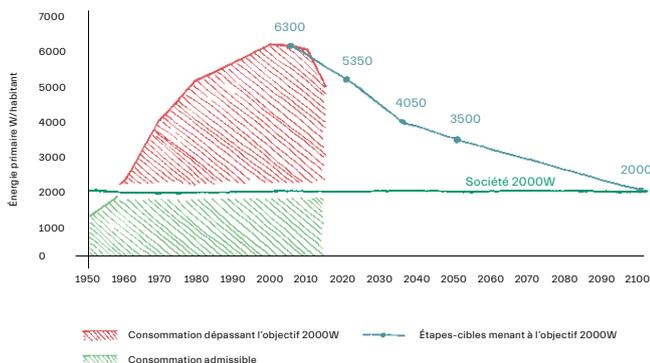
Un contexte qui force la réflexion

Pour répondre à l'urgence climatique et aux enjeux de durabilité qui s'imposent aujourd'hui avec force, nos cadres et nos modes de vie se doivent d'évoluer. Comment conférer un cadre agréable et adapté aux besoins de tous, tout en intégrant les principes d'une gestion soutenable des ressources à notre disposition ? Comment réussir à limiter nos émissions de CO₂ et notre consommation de ressources pour atteindre les cibles posées par la Société à 2000 watts ? Ce sont là les motivations à la publication d'*Habiter demain*.

Le milieu bâti comme levier de la transition

La façon dont nous concevons et vivons le milieu bâti génère une consommation excessive de ressources et d'énergie. Nos manières de nous loger, de nous déplacer, de nous nourrir et de consommer en général nous éloignent de l'objectif visé, soit une réduction par trois de notre consommation et l'émission d'une tonne de CO₂ par année et par habitant. Pour atteindre la cible dans le temps qu'il nous reste, différents leviers doivent être actionnés conjointement, à diverses échelles et par différents acteurs. Nous sommes tous concernés par le devenir de nos lieux de vie.

Société à 2000 watts : évolution de la consommation et des objectifs



PRÉSENTATION DE LA PUBLICATION

Camille Rol et Christophe Gnaegi, coment-dire.ch et TRIBU architecture

Objectif et articulation de la publication

Habiter demain brosse, par petites touches, le portrait d'un milieu bâti qui réponde aux besoins des populations actuelles et futures, tout en ménageant les ressources naturelles locales et mondiales. Pour réussir à se projeter vers l'avenir, rappeler le cadre et les principes du développement durable, mais aussi définir le milieu bâti et analyser son évolution sont des prérequis indispensables. La première partie de l'ouvrage s'interroge ainsi sur ces aspects et sur les raisons qui motivent une remise en question de nos cadres de vie. Dans la deuxième partie qui constitue le cœur de l'ouvrage, la durabilité du milieu bâti est qualifiée en couples d'adjectifs ayant trait au cadre de vie et aux ressources, avant de conclure sur les leviers de la transition.

Un besoin d'information collective

La principale vocation du n°13 de la collection Jalons est de remettre la construction durable au cœur des débats, avec un regard accessible et positif. Pour que nos manières de vivre et d'habiter évoluent positivement, l'implication active de tous - planificateurs, concepteurs, exploitants et usagers - est nécessaire. Avec *Habiter demain*, le Canton de Vaud souhaite offrir une vision porteuse de sens et d'optimisme, en encourageant par l'exemple et en montrant que le faire autrement est possible.

Une exposition pour aller à la rencontre du plus grand nombre

En adoptant une approche résolument vulgarisée et transversale des enjeux liés à nos cadres de vie, loin du carcan traditionnel du développement durable, *Habiter demain* se veut une source d'inspiration pour tous les publics. En 2019, il sera décliné en exposition itinérante pour aller à la rencontre du grand public. Elle sera ainsi présentée dans les gymnases vaudois et autres établissements de formation, mais aussi lors d'événements populaires. Prolonger l'effort de sensibilisation auprès des jeunes générations et de la population est crucial, car la transition sera collective ou ne sera pas.



l'a emporté, nous projetant vers le « toujours plus » et renforçant la dépendance de la société thermo-industrielle aux énergies non renouvelables.

Aujourd'hui, la majorité de la population humaine réside en ville, avec un lien toujours plus distendu avec la terre nourricière. En Suisse, le milieu bâti est le cadre de vie de la grande majorité, loin de l'image d'Épinal avec ses vertes prairies bucoliques. Dès lors, qu'il concentre les maux mais aussi – et surtout – les solutions, il constitue le terrain d'action principal de la transition du fonctionnement de notre société vers des modèles plus soutenables.

10 objectifs, 30 mesures

En quoi nos cadres de vie doivent-ils répondre aux objectifs de développement durable ? Pour offrir une vision globale et accessible des enjeux, *Habiter demain* qualifie la durabilité des milieux bâtis en 10 couples d'adjectifs.

LES 10 OBJECTIFS D'HABITER DEMAIN



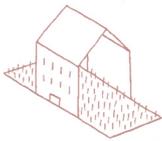
CONNECTÉ ET ADAPTÉ

Un milieu bâti durable n'est pas une pièce isolée et refermée sur elle-même. Sa mise en relation avec les territoires adjacents et sa connexion aux polarités urbaines sont essentielles pour une intégration réussie et une facilitation du transfert des usagers vers des modes de mobilité plus écologiques. Le traitement de l'espace public et des cheminements est important à considérer, qu'il s'agisse d'un projet de grande ampleur ou d'aménagements mineurs.



MULTIFONCTIONNEL ET IDENTITAIRE

La multifonctionnalité du milieu bâti ne se résume pas à la présence d'une zone commerciale et de quelques bureaux. Le mélange des affectations, tout comme la présence d'équipements publics, de services et d'espaces publics variés, doivent être pensés comme des vecteurs de qualité, stimulant l'échange et donnant aux lieux de vie la capacité de répondre aux besoins, tant pratiques que récréatifs, de ses habitants et usagers. C'est ainsi que la qualité du cadre de vie, le lien social et le sentiment d'appartenance peuvent être renforcés.



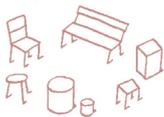
URBAIN ET PAYSAGER

La notion de paysage ne se limite pas au dégagement sur le grand paysage : le bâti, selon son orientation, ses formes et sa mise en relation avec l'espace l'entourant, façonne le paysage interne au quartier. Traitée de manière différenciée, la présence de la nature crée des ambiances et des micro-paysages qui renforcent les qualités esthétiques du lieu. Un traitement approprié des seuils apporte une plus-value certaine en termes de qualité paysagère, de biodiversité et de bien-être.



DIVERS ET ÉQUITABLE

Pour éviter la gentrification et l'exclusion des populations fragiles, une diversité équilibrée de communautés doit être recherchée. Créer des liens forts entre les habitants et permettre à des modes de vies variés de cohabiter est un gage de stabilité sociale. Dans une optique de développement durable où le vivre ensemble est à repenser, la participation de la population au projet est importante, afin que les bâtiments, équipements cheminements et espaces verts satisfassent les besoins de tous.



VIVANT ET LOCAL

Convivialité, proximité et échanges sont les cartes maîtresses d'un milieu bâti vivant. À l'échelle du quartier, la création de centralités et de rues accueillant des commerces, des cafés et des services est un levier fort. Cependant, pour voir se développer une « intensité urbaine », une certaine densité d'habitants et d'emplois est nécessaire. À l'échelle des bâtiments, la présence de surfaces collectives partagées et la réalisation d'activités en commun enrichissent la vie sociale et les relations de voisinage.



AGRÉABLE ET SÛR

Pour les usagers, la qualité du logement et des espaces intérieur déterminent fortement le bien-être en termes de confort thermique, visuel et acoustique. Quant à la qualité globale des cadres de vie, elle est déterminée par l'aménagement des espaces extérieurs et la présence de la nature dans le milieu bâti. Créer un environnement sain et nécessite ainsi de concevoir des bâtiments, des espaces publics et des voies de circulation agréables et préservés des nuisances liées à l'activité humaine.



RATIONNEL ET FINANÇABLE

Plus le milieu bâti est dense, moins les coûts d'infrastructures sont élevés et plus la part de la mobilité individuelle motorisée est réduite. Afin d'assurer un financement diversifié des projets, gage d'une plus grande stabilité, les projets de densification devraient être ouverts à une grande mixité d'investisseurs. La mutualisation d'équipements est un autre levier à activer pour faire évoluer les cadres de vie vers un usage rationnel des ressources, tant naturelles qu'économiques.



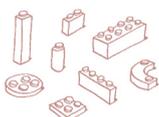
SOBRE ET ÉCONOME

Partir de ce que l'on a et chercher à valoriser ses acquis est un moyen sûr d'épargner les ressources naturelles et financières, et de répondre aux problématiques environnementales globales tout en dégageant des plus-values locales. L'économie de moyens passe ainsi davantage par le bon sens et la simplicité, que par le suréquipement technologique et la multiplication de solutions unilatérales. L'investissement doit aussi être pensé sur la durée en intégrant l'entièreté du cycle de vie d'un bâtiment..



LOCAL ET RESPONSABLE

Exploiter et valoriser les ressources disponibles localement, c'est se détacher d'une vision linéaire pour adopter celle de l'économie circulaire. La gestion des eaux s'y prête, comme beaucoup d'autres domaines où la réutilisation et la recherche de cycles courts est possible grâce à la création de synergies entre les acteurs et à l'implication des usagers. Bien entendu, être local et responsable signifie également être autosuffisant en énergie, en exploitant celle du soleil et de la terre en premier lieu.



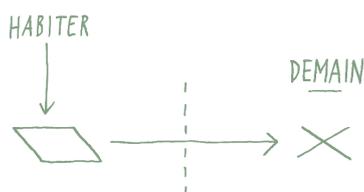
ROBUSTE ET ADAPTABLE

Pour être viable et vivable sur la durée, le milieu bâti doit être capable de s'adapter aux aléas de la conjoncture économique et aux évolutions des modes de vie de ses usagers. La flexibilité du bâti et la modularité des habitats permettent de répondre à l'évolution des besoins et d'améliorer la résilience générale des milieux bâtis. Le choix des matériaux de construction en fonction de leur qualité et de la possibilité de les entretenir garantissent, quant à eux, une robustesse du bâti dans la durée.

Ces 10 adjectifs sont relatifs à deux dimensions essentielles de la durabilité du milieu bâti : la qualité d'usage du cadre de vie et l'utilisation soutenable des ressources à notre disposition. Les nombreux exemples de bonnes pratiques donnés pour chacun des objectifs démontrent que l'évolution de nos cadres de vie est possible, à portée de main et génératrice de sens et de mieux vivre ensemble.

5 leviers en guise de conclusion

Mixité, densité, proximité, flexibilité et efficacité sont assurément les mots d'ordre pour une transition réussie vers l'habiter demain. Cette conclusion du Jalons n°13 n'a peut-être rien de nouveau, mais elle a le mérite de mettre en perspective des moyens déjà identifiés comme leitmotivs de la ville durable.



CONCLUSION

Pascal Broulis, Chef du Département des finances et des relations extérieures du Canton de Vaud

S'inscrivant pleinement dans une approche de développement durable, ce nouveau numéro de la collection Jalons de l'État de Vaud s'avère original et novateur à deux niveaux. Tout d'abord, dans sa façon positive d'aborder la thématique et de l'ancrer autant dans l'évolution des cadres que dans celle des modes de vie. Ensuite, grâce à une vision résolument globale et riche d'exemples concrets qui permet de jeter des ponts entre les disciplines et les acteurs, afin de rechercher l'équilibre entre un cadre de vie agréable et une utilisation judicieuse et soutenables des ressources disponibles.

Si tout le monde est concerné par la transition vers un milieu bâti davantage vivable et viable, les collectivités publiques ne dérogent pas à la règle et ont de nombreux leviers d'action à leur disposition. L'impulsion



5 moyens de la construction durable : effets croisés sur les 10 objectifs

Cadre de vie	mixité	densité	proximité	flexibilité	efficacité
Connecté et adapté		●	●		●
Multifonctionnel et identitaire	●	●	●	●	
Urbain et paysager	●	●			●
Divers et équitable	●	●	●	●	
Vivant et local	●	●	●	●	
Agréable et sûr	●		●		●
Ressources					
Rationnel et finançable	●	●	●		●
Sobre et économe		●		●	●
Local et responsable			●		●
Robuste et adaptable	●		●	●	●

HABITER DEMAIN

Jalons n°13

Editeur :

GTCD, Service Immeubles, Patrimoine et Logistique du Canton de Vaud

Auteurs :

Camille Rol (comment-dire.ch) et Christophe Gnaegi (TRIBU architecture)

Photos :

Michel Bonvin

Graphisme et illustrations :

Giorgio Pesce
atelierpoisson.ch

A commander auprès de

info.constructiondurable@vd.ch

Consultez les comptes-rendus de toutes les conférences sur www.vd.ch/constructiondurable
> [comptes-rendus des conférences](#)

Inscrivez-vous à la newsletter du GTCD
info.constructiondurable@comment-dire.ch

d'une collectivité publique comme le Canton de Vaud peut être donnée au niveau de la promotion forte des énergies renouvelables, par exemple. Tel est le but de la motion Chollet adoptée par le Grand Conseil Vaudois qui demande à ce que les bâtiments de l'État ne consomment que de l'énergie renouvelable d'ici 2050. La mobilité est également un domaine où les pouvoirs publics ont la possibilité d'accélérer le transfert modal, grâce à des réseaux de transports publics denses et efficaces. Les investissements publics conséquents dans le développement de réseaux structurants, tels que le Tram de Renens, le M3 et la 3^{ème} voie Lausanne-Genève, vont clairement dans ce sens. Enfin, les réglementations en termes d'aménagement du territoire se doivent de favoriser la densification qualitative des villes. A différents niveaux, des mesures ont été prises pour freiner l'étalement urbain, à l'image de la révision de la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC), le projet Métamorphose de Lausanne ou encore la surélévation d'immeubles.

Au niveau de l'utilisation judicieuse des ressources, les objectifs du Jalons n°13 démontrent l'importance d'articuler l'ensemble des mesures prises autour de cinq grands principes de la durabilité du milieu bâti, à savoir la densité, la mixité, la proximité, la flexibilité et l'efficacité. C'est en les combinant que l'économie de moyens est possible.

Pour sensibiliser la population et les générations futures aux enjeux de la construction durable, le Canton de Vaud souhaite prolonger l'effort d'information initié avec le Jalons n°13, en intégrant notamment ces préoccupations dans les outils pédagogiques scolaires. En la matière, la déclinaison prochaine de la publication en une exposition est un des jalons posés pour que chacune et chacun devienne partie prenante de la transition nécessairement collective vers l'habiter demain.

DÉVELOPPEMENT DURABLE CONSTRUCTIONS



Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP)

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Tél. +41 21 316 73 00

Fax +41 21 316 73 47

www.vd.ch/constructiondurable